



MA ROUEN

Agression au Quartier Mineurs

Ce samedi 5 août 2023, lors de la ronde de 22h40, l'œilleton de la cellule d'un détenu mineur de 17 ans était occulté. Refusant de retirer l'occultant, et ce malgré les injonctions des agents, le gradé de quart a dû intervenir et procéder à l'ouverture de cellule afin de lui faire déboucher l'œilleton.

Dès l'ouverture de la cellule par le gradé de quart, le détenu virulent s'en est pris à une collègue en lui mordant l'avant-bras, et en lui assénant un coup de poing au niveau du front, le tout accompagné d'insultes et de crachats.

Afin de mettre fin aux agressions physiques et verbales, les agents ont dû intervenir équipés pour le placer au quartier disciplinaire. Lors de l'intervention, le détenu récalcitrant se déchaina en lançant divers objets qui se trouvaient à sa portée.

Lors de la fouille par palpation, il a été retrouvé une fourchette. **Ce qui en dit long sur les intentions de ce mineur.**

Le détenu courageux et connaissant les bons rouages, fera le pleurnichard auprès du médecin des urgences en jouant la carte du suicidaire comme cela se fait souvent (trop souvent même !), il sera en mis en CPROU.

La CGT Pénitentiaire apporte tout son soutien à notre collègue lâchement agressée. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

La CGT Pénitentiaire félicite les collègues pour leur intervention et leur professionnalisme.

La CGT Pénitentiaire demande à la Direction de prendre une sanction disciplinaire exemplaire à l'encontre de ce détenu mineur et d'obtenir son transfert à l'issue de sa peine disciplinaire.